

1. [Accueil](#)
2. [Articles](#)
3. [Demain](#)
4. [Drones : Aqprim Veut Lever 3 Millions D'euros Pour Ses Vertiports](#)

Drones : Aqprim veut lever 3 millions d'euros pour ses vertiports - Premium

DEMAIN

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

Par Marie Bardet-Crougnaud



Les vertiports seront situés sur des toits d'immeubles mais aussi au sol, dans des zones moins urbaines. Crédits : Airnova

Le promoteur immobilier Aqprim, qui développe un projet de vertiport, veut boucler un premier tour de table pour financer les études de faisabilité, et enclencher la construction des premiers prototypes d'ici deux ou trois ans.

Depuis 2018, le promoteur immobilier Aqprim porte un projet de vertiports, situés sur le toit d'immeubles en zone urbaine, capables d'accueillir des drones et des taxis volants. Une solution pour désengorger nos rues, [comme l'expliquait à Placéco Laurent Mathiolon](#), président de l'entreprise, en 2021. « Dans toutes les métropoles à l'échelle mondiale nous sommes en quasi-saturation, concernant les transports en commun comme les routes. Surtout, une zone n'est pas utilisée : l'espace aérien réservé aux drones, entre 50 et 150 mètres d'altitude. » Et si, au départ, ces vertiports ne devaient se situer qu'en zone urbaine, Aqprim a depuis, fait quelque peu évoluer son modèle. « Nous avons un plan stratégique sur dix ans, et une société à part, Airnova [NDLR, du nom de la solution développée] est en train d'être immatriculée. L'idée est de cibler les rooftop, toujours, mais aussi de développer des vertiports au sol, pour une couverture plus adaptée aux territoires. » Et pouvoir ainsi cibler les zones rurales ou moins denses. Objectif affiché : pouvoir mailler le territoire, français dans un premier temps, en démarrant par la Nouvelle-Aquitaine. Aujourd'hui, une dizaine de sites sont identifiés et à l'étude, dont plus de la moitié en Gironde.

Laurent Mathiolon et ses équipes lanceront d'ici la fin de l'année une levée de fonds, pour rassembler 3 millions d'euros. Cette somme servira principalement à financer des études de faisabilité, puis dans un second temps, la construction des premiers sites démonstrateurs, qui seraient en service « *d'ici deux, trois ou quatre ans* », envisage notre interlocuteur. « *Pour ce premier tour de table nous avons ciblé quelques business angels, avec qui nous allons entrer en contact, qui ont déjà investi dans ce type de rupture technologique par exemple*, précise Laurent Mathiolon. *Nous voulons approcher des fonds d'investissement aussi, des industriels.* »

D'abord la France puis les pays limitrophes

Trois applications sont envisagées par Airnova. Dans le domaine médical dans un premier temps, puis dans l'acheminement de colis, et le transport de personnes – individuel ou collectif. Depuis cet été, un quatrième axe est développé : assurer une sécurité incendie. « *Nous voulons pouvoir apporter une alimentation d'eau rapide, permettre à des drones spécialisés de pouvoir utiliser nos vertiports pour se rendre sur place, en opérations flash, avant l'arrivée de moyens beaucoup plus volumineux* », imagine Laurent Mathiolon. Le modèle économique, lui, ne changera pas : Airnova sera le propriétaire et le gestionnaire de l'infrastructure, et fera appel à des exploitants chargés de faire voler les drones-taxis. « *Ces derniers seront électriques, ou à hydrogène sur certains sites au sol le permettant* », complète notre interlocuteur.

Si pour l'instant, Airnova ne dévoile pas l'emplacement de ces futurs sites, « *pour certains d'entre eux, le projet est complètement dessiné et en bonne voie* ». À terme, l'entreprise veut se déployer à l'échelle européenne, notamment sur les pays frontaliers. « *Nous avons demandé une extension européenne de notre brevet et le dossier est en cours d'instruction. Par défaut, cela concerne tous les pays de l'Union, et une fois qu'il nous sera accordé, nous ferons des demandes dans des pays précis* », conclut Laurent Mathiolon.